



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué territorial

V/Réf : FS/GB/LR/AV/LM

Affaire suivie par Aurélie VIBERT

N/Réf : GV / LB / 2020 – 0303

Dossier suivi par : Line BROUSSARD/ Gilles VAUDELIN

Tél. : 04.75.41.06.37

Mail : g.vaudelin@inao.gouv.fr



Pour info : président

**Arche Agglo
Communauté de communes
BP 103
07305 TOURNON-SUR-RHÔNE**

Valence, le 12 octobre 2020

Objet : Déclaration de Projet Atelier maroquinerie - commune de Charmes-sur-l'Herbasse (26)

Monsieur le Président,

N'ayant pu être présent lors de la réunion du 7 octobre concernant la déclaration de projet citée en l'objet et emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Charmes-sur-l'Herbasse, je tenais néanmoins à vous faire part de la position de l'INAO vis-à-vis de ce projet :

La commune de Charmes-sur-l'Herbasse est située dans l'aire géographique de l'AOP « Picodon ». Elle appartient également aux aires géographiques de production des IGP, « Saint-Marcellin », « Volailles de la Drôme », « Pintadeau de la Drôme », et des IGP viticoles (ex Vin de Pays) « Collines Rhodaniennes », « Comtés Rhodaniens », « Drôme » et « Méditerranée ».

On recense en outre sur cette commune 7 opérateurs en agriculture biologique pour 333 ha revendiqués. L'enjeu de préservation porte donc clairement sur les surfaces valorisées en Agriculture Biologique ou en cours de reconversion.

En outre, l'implantation d'un tel projet viendrait priver l'agriculture locale d'un potentiel important de terres valorisables sous signes officiels de qualité (4,2 hectares d'impact direct) en plein cœur d'une zone agricole et dans un contexte gouvernemental qui prône le « zéro artificialisation nette » d'ici à 2030. Si la nécessité d'un tel projet est indéniable sur le plan du développement économique de la région elle ne doit pas se faire au détriment de l'activité économique agricole locale. La recherche de solutions alternatives de type « friches artisanales ou industrielles » paraîtrait plus appropriée.

Je vous informe que l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma haute considération.

L'Ingénieur Terroir et Délimitation



Copie pour info à :

DDT – service aménagement du territoire et risques - pôle planification- 4 place Laennec-BP 1013- 26015 VALENCE cedex